

Motion populaire des Verts de Saint-Blaise pour l'installation à court terme d'une centrale photovoltaïque sur les toits des bâtiments du port de St-Blaise

Texte de la motion

Vu l'Art.117g de la Loi cantonale Neuchâteloise sur les Droits Politiques nous, citoyennes et citoyens soussigné-e-s, demandons au Conseil Général d'enjoindre le Conseil Communal de planifier la construction d'une centrale photovoltaïque répartie sur l'ensemble des toits des bâtiments communaux du Port de Saint-Blaise et de prévoir sa réalisation avant celle de projets dont les conditions-cadres ne sont pas encore éclaircies tels que la réfection de la Maison communale.

Motivation

Nous saluons l'initiative du Conseil Communal de Saint-Blaise de chauffer 12 bâtiments communaux aux pellets à partir de la centrale de chauffe du Collège de Vigner.

Cependant cet acquis écologique ne nous dispense pas de faire remarquer que le Plan Financier et des Tâches 2018 – 2021 ne contient aucune mesure clairement destinée à la protection de l'environnement.

Il contient par contre plusieurs projets dont l'urgence ne nous semble pas avérée : entre autre la réfection de la Maison communale. Ce projet n'est non seulement pas urgent mais sa réalisation est liée à des conditions-cadres encore incertaines: tant que les choses sont en tractation en ce qui concerne la fusion avec nos communes voisines et tant que le sort du bâtiment de l'école des Rives de l'Herbe n'est pas défini, il est prématuré et peu opportun de s'engouffrer dans cet investissement de 2 millions de francs.

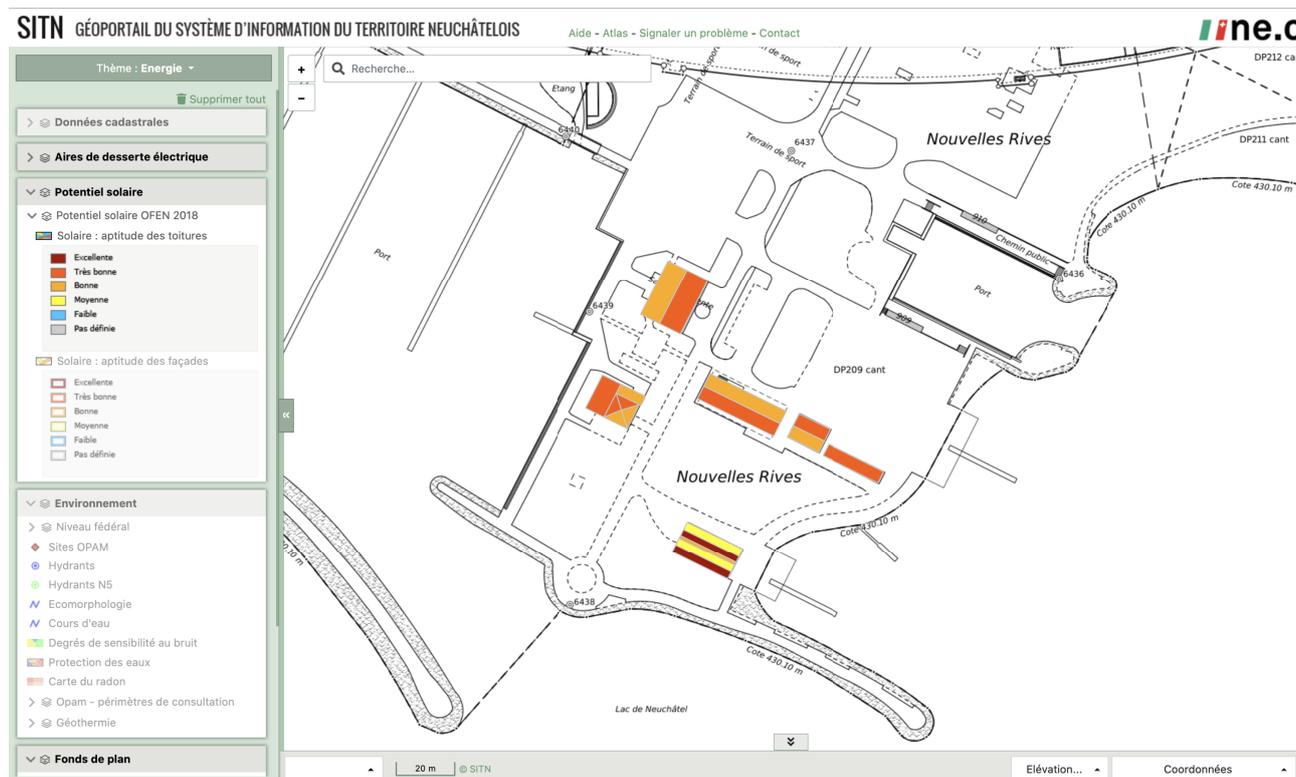
Nous proposons de reporter à plus tard ce type de projets et de placer en première priorité des projets réalisables à court terme et qui tiennent compte de l'urgence de la transition climatique.

Nous avons connaissance de la Motion pour des « Mesures sur le plan communal pour une économie plus écologique, en faveur de la transition énergétique, ainsi que pour une meilleure qualité de vie » déposée par l'Entente Saint-Blaisoise en janvier 2020, mais celle-ci ne tient pas assez compte de l'urgence climatique dans ses requêtes. C'est pourquoi nous proposons la réalisation à court terme d'un projet dont l'opportunité est évidente et ne nécessite pas d'être étayée par de longues études préliminaires.

Comme on le voit ci-dessous, notre Canton a effectué une partie de ce travail et met en évidence le potentiel solaire des bâtiments communaux situés dans la zone portuaire.

Motion populaire des Verts de Saint-Blaise pour l'installation à court terme d'une centrale photovoltaïque sur les toits des bâtiments du port de St-Blaise

Il est à noter que le bâtiment Ichtus a déjà été en partie muni de panneaux solaires mais il reste encore un gros potentiel de plusieurs centaines de m² sur les toits des autres bâtiments du complexe portuaire.



Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que l'offre en énergie solaire est synchrone avec la demande, puisque c'est par grand ensoleillement que le port exerce sa plus grande activité. Le courant produit sera ainsi en grande partie consommé sur place.

Nous demandons donc à nos autorités communales de différer la réalisation du projet de réfection de la Maison Communale et d'allouer un crédit à la réalisation d'une centrale photovoltaïque répartie sur plusieurs bâtiments du Port au plus tard en 2021 ainsi qu'à d'autres projets réalisables à court terme et clairement destinés à contribuer à accélérer le tournant énergétique de notre Commune.

Saint-Blaise, le 1^{er} mai 2020

Première personne signataire : Joël Sandoz, Ch.de Montsoufflet 3, 2072 Saint-Blaise

